

Murbacherstrasse 34, CH-4056 Basel Schweiz/Suisse Sekretariat +41 (0)78 621 79 95 www.atomschutzverband.ch

Bâle (CH)/Freiburg (D)/Albé (F), 06.04.2017

L'ATPN condamne la violation d'un engagement pris par EDF et par le gouvernement français

L'Association Trinationale de Protection Nucléaire (ATPN) condamne la décision prise au mépris de la vie humaine par Électricité de France (EDF) et reportant la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim à une date indéterminée. Vouloir se cramponner à une filière nucléaire dépassée et dangereuse met en péril la vie de milliers de personnes en France, en Allemagne et en Suisse. L'Association ATPN va entreprendre de nouvelles démarches en justice contre l'exploitant EDF, comme elle le fait en Suisse contre l'exploitant de la centrale nucléaire de Beznau. Les équipements de l'usine de Fessenheim ne sont nullement conformes aux exigences techniques actuelles et les facteurs de risques s'additionnent plus que nulle part ailleurs sur ce site en bordure du Rhin (rupture de digue, séisme, refroidissement d'urgence insuffisant).

Après des années d'une politique d'atermoiements et des décisions sans cesse différées, l'ATPN prend acte avec stupeur et déception qu'EDF ne respecte pas des engagements pris précédemment pour présenter au gouvernement une demande formelle initiant le processus de mise à l'arrêt définitive de la centrale. Notre déception est double :

- Le gouvernement français actuel se révèle incapable, contrairement à toutes ses déclarations d'intention, de prendre avant la fin du quinquennat une décision juridiquement contraignante sur la fermeture de la centrale de Fessenheim.
- EDF affiche sa volonté délibérée de s'incruster, malgré un marasme financier, dans une technique archaïque qui met inutilement en danger la vie de millions de personnes.

Le long feuilleton de la fermeture de Fessenheim se prolonge pour une durée indéterminée. À ce jour, personne n'est en mesure d'affirmer si et quand le réacteur EPR de Flamanville sera mis en service. Même la ministre française de l'environnement, Ségolène Royal, affirme à la télévision que la centrale nucléaire de Fessenheim <u>n'est pas conforme aux normes de sécurité actuelles</u>. Cet aveu du gouvernement rend incompréhensible le fait d'attendre encore et encore avant de fixer une date définitive pour la fermeture de cette centrale.

François Hollande termine donc son quinquennat sans avoir été capable de s'imposer face à une entreprise publique d'État. EDF a, semble-t-il, plus de pouvoirs que le gouvernement. C'est pourtant le gouvernement qui sera responsable en cas d'accident dans l'un des 58 réacteurs nucléaires. Et c'est la population qui en subira les conséquences.

En France, le développement des énergies renouvelables est maintenu au plus bas par le lobby nucléaire afin de ne pas faire d'ombre à l'énergie nucléaire, laquelle n'a donc guère de concurrence. Un pays comme la France, plus riche en ressources naturelles (soleil, vent...) que la plupart de ses voisins, se révèle incapable politiquement de se libérer d'une technique à hauts risques, obsolète et onéreuse. Le danger grandissant engendré par les installations nucléaires vétustes de France menace à la fois les habitants de ce pays et ceux des pays limitrophes.

L'ATPN a déjà analysé de très nombreux rapports de sécurité d'EDF. Dans les semaines à venir, l'ATPN demandera, avec l'avocate Corinne Lepage, des informations et des preuves sur l'état actuel des travaux de mise aux normes de la centrale de Fessenheim. Si la sécurité n'est pas assurée, l'ATPN exige de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) une mise à l'arrêt immédiate de la centrale nucléaire de Fessenheim. L'ATPN utilisera des moyens juridiques pour obliger l'ASN a imposer les normes de sécurité en vigueur.

Informations:

Prof. Dr. Jürg Stöcklin, +41 79 817 57 33 Dr. Rudolf Rechsteiner +41 79 785 71 82